



JOUE LES TOURS, le 22 octobre 2019

La Présidente : Magali JOURDAIN

à tous les adhérents du club

joue.natation@wanadoo.fr

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqué à l'**Assemblée Générale ORDINAIRE 2019 du Club** qui aura lieu à JOUE LES TOURS, **Maison des Associations, rue du Clos Neuf** (grande salle au rez de chaussée, entrée par le parking) :

Le vendredi 22 novembre 2019 à 18 heures 30

Ordre du jour :

- Rapport moral de la Présidente,
- Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 23 Novembre 2018
- Rapport financier du Trésorier : compte d'exploitation et bilan de l'exercice clos le 31 août 2019
- Rapport des Contrôleurs aux comptes,
- Approbation du rapport financier, du compte d'exploitation et du bilan,
- Présentation des projets du Club, et du budget prévisionnel 2019-2020,
- Fixation des cotisations pour la saison 2020 / 2021
- Désignation des Contrôleurs aux Comptes,
- Compte rendu sportif de la saison 2018 / 2019, et palmarès,
- **Intervention du représentant de la Ville de JOUE LES TOURS** et des personnalités présentes,
- Questions diverses.

➤ **La PRESENCE des NAGEURS ET de leurs PARENTS est INDISPENSABLE**

L'assemblée générale fixe les orientations de l'année ; c'est aussi un moment de rencontre entre les parents, les sportifs, les entraîneurs, et les bénévoles qui donnent sans compter leur temps et leur énergie pour faire vivre le club et permettre à votre enfant de pratiquer son sport dans de bonnes conditions. **Sans bénévoles et sans l'aide des parents, le club ne peut fonctionner.**

➔ **Votre enfant ou vous-même êtes concerné : participez à la vie du Club.**

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de l'assemblée générale.

➔ **Pour prolonger l'assemblée générale : un repas convivial « auberge Espagnole » vous est proposé** (voir l'invitation jointe) : **venez nombreux...**

Ci-joint (à retourner au club avant le 15 novembre 2019) :

- un coupon réponse de participation à l'assemblée générale et au repas (au bas de l'invitation jointe),
- un pouvoir (original à imprimer, compléter, dater et signer, à déposer au bureau du club ou retourner par courrier, en cas d'impossibilité motivée d'être présent),

Nous comptons absolument sur votre présence,

Cordialement,

La Présidente Magali JOURDAIN,



Centre Aquatique Bulle d'O
3, rue Jean Bouin
37300 JOUE LES TOURS
Tél. 02 47 67 68 91
joue.natation@wanadoo.fr

JOUE NATATION – Centre Aquatique Bulle d'O, 3 Rue Jean Bouin, 37300 JOUE LES TOURS

Tél. : 02 47 67 68 91 (répondeur) @ : joue.natation@wanadoo.fr Site : www.jouenatation.sportsrégions.fr

Association loi de 1901 - SIRET n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z
Affiliation FFN n° 06 037 3398 Agrément JEUNESSE ET SPORTS n° 37.S.384

POUVOIR

(à retourner au bureau du Club avant le 15 novembre 2019)

Je soussigné(e) Nom :
représentant légal de :

Prénom :

* Nageur : Nom :

Prénom :

Groupe :

* Nageur : Nom :

Prénom :

Groupe :

* Nageur : Nom :

Prénom :

Groupe :

(* à compléter pour les enfants mineurs)

Donne tous pouvoirs à M

à l'effet de :

- **me représenter à l'assemblée générale ORDINAIRE du Club JOUE NATATION**, qui se tiendra le **22 novembre 2019 à 18 h 30**, à JOUE LES TOURS, Maison des Associations, rue du Clos Neuf, avec l'ordre du jour suivant :

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Rapport moral du Président,
 - Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 23 Novembre 2018
 - Rapport financier du Trésorier : compte d'exploitation et bilan de l'exercice clos le 31 août 2019
 - Rapport des Contrôleurs aux comptes,
 - Approbation du rapport financier, du compte d'exploitation et du bilan,
 - Présentation des projets du Club, et du budget prévisionnel 2019-2020,
 - Fixation des cotisations pour la saison 2020 / 2021
 - Désignation des Contrôleurs aux Comptes,
 - Compte rendu sportif de la saison 2018 / 2019, et palmarès,
 - Intervention du représentant de la Ville de JOUE LES TOURS et des personnalités présentes,
 - Questions diverses.
 -
- **prendre part aux délibérations**, émettre tous avis, **voter sur toutes les questions** à l'ordre du jour,
 -
 - signer la feuille de présence, substituer et faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

Fait à

le

2019

Ecrire : « bon pour pouvoir » :

Signature :

JOUE NATATION – Centre Aquatique Bulle d'O, 3 Rue Jean Bouin, 37300 JOUE LES TOURS

Tél. : 02 47 67 68 91 @ : joue.natation@wanadoo.fr Site internet : www.jouenatation.sportsregions.fr

Association loi de 1901 - SIRET n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z
Affiliation FFN n° 06 037 3398 Agrément JEUNESSE ET SPORTS n° 37.S.384

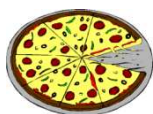
Invitation aux nageurs et à leurs Parents

**Le comité directeur du club vous invite
le vendredi 22 novembre 2019**

A prolonger l'assemblée générale du club
(Maison des Associations, rue du Clos Neuf, JOUE LES TOURS) par un repas

"Auberge Espagnole"

avec les nageurs et nageuses et leurs parents, les entraîneurs, les dirigeants, officiels et bénévoles.



Chacun pourra apporter un plat
ou un dessert à partager ,

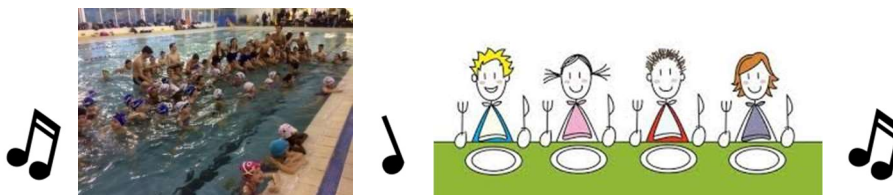


et le Club offrira les boissons.



Pour une bonne organisation, merci de confirmer votre participation au moyen du coupon réponse ci-dessous.

Pour une bonne organisation, merci de confirmer votre participation au moyen du coupon réponse ci-dessous.



✂ ----- **COUPON REPONSE à retourner au Club IMPERATIVEMENT avant le 15 novembre 2019** ----- ✂

Assemblée Générale et Soirée amicale de JOUE NATATION - 22 novembre 2019

Le (la) soussigné(e) Nom : _____ Prénom : _____ , représentant légal de :

* Nageur : Nom : _____ Prénom : _____ Groupe : _____
* Nageur : Nom : _____ Prénom : _____ Groupe : _____
* Nageur : Nom : _____ Prénom : _____ Groupe : _____

(* à compléter pour les enfants mineurs)

- Participera à l'assemblée générale du 22 novembre 2019 ☐ OUI ☐ NON (rayer la mention inutile)
- Participera à la soirée amicale du 22 novembre 2019 ☐ OUI ☐ NON (rayer la mention inutile)
- Apportera : ☐ Une entrée (salade, charcuterie, etc...) (cocher la case correspondante)
☐ Un plat salé (quiche, pizza, tarte à l'oignon, cake jambon/olives, etc...),
☐ Un dessert (gâteau, tarte, salade de fruits, etc...)
- Nombre de personnes présentes au repas : ADULTES : ENFANTS :

Signature (pour les mineurs, signature des parents)



JOUE NATATION – Centre Aquatique Bulle d'O, 3 Rue Jean Bouin, 37300 JOUE LES TOURS

Tél. : 02 47 67 68 91 @ : joue.natation@wanadoo.fr site : www.jouenatation.sportsregions.fr

Association loi de 1901 - SIRET n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z

Affiliation FFN n° 060373398 Agrément JEUNESSE ET SPORTS n° 37.S.384

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Séance du 23 novembre 2018

PROCES-VERBAL

L'assemblée générale ORDINAIRE du Club **JOUE NATATION**, dont le siège est à 37300 JOUE LES TOURS, Centre Aquatique Bulle d'O, 3 rue Jean Bouin, identifié au SIRET sous le n° 338 265 788 000 20 Code NAF APE 9312 Z, affilié à la Fédération Française de Natation sous le n° 06 037 3398, agréé Jeunesse et Sports n° 37 S 384, s'est réunie à JOUE LES TOURS, à la Maison des Associations, rue du Clos Neuf, le vendredi 23 novembre 2018 à 18 heures 15, sur convocation adressée aux adhérents par e-mail ou courrier postal du 22 octobre 2018

La réunion est présidée par Christophe RIEANT, Président ; le secrétariat de séance est assuré par Gérard BENARD, secrétaire général, assisté de Roger CLENET.

Rappel des statuts

III – ADMINISTRATION et FONCTIONNEMENT

...

Article 9

L'assemblée générale de l'association comprend tous les membres prévus au premier alinéa de l'article 3, à jour de leurs cotisations etc...

Article 10

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents et éventuellement représentés à l'assemblée. Pour la validité des délibérations, la présence du quart des membres visés à l'article 9 est nécessaire. Si ce quorum n'est pas atteint, il est convoqué, avec le même ordre du jour, une deuxième assemblée, à six jours au moins d'intervalle, qui délibère quel que soit le nombre des membres présents.

....

Le Président constate à l'ouverture de la séance, ainsi justifié par la feuille de présence et les pouvoirs ci-annexés, que :

- sont présents 93 membres et nageurs de plus de 16 ans, représentant ensemble107 voix
- ont été reçus 8 pouvoirs représentant ensemble 9 voix
- **soit ensemble, présents ou représentés : 116 voix**

Le club compte à ce jour 269 adhérents licenciés, le quorum fixé par l'article 10 des statuts pour une assemblée ordinaire est d'un quart soit 68 adhérents présents ou représentés.

Le Président constate avec la feuille de présence que le quorum est atteint tant pour l'assemblée générale ordinaire que pour l'assemblée générale extraordinaire, et que l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Président,
- Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 1^{er} décembre 2017
- Rapport financier du Trésorier : compte d'exploitation et bilan de l'exercice clos le 31 août 2018
- Rapport des Contrôleurs aux comptes,
- Approbation du rapport financier, du compte d'exploitation et du bilan,
- Présentation des projets du Club, et du budget prévisionnel 2018-2019,
- Fixation des cotisations pour la saison 2019 / 2020

- Désignation des Contrôleurs aux Comptes,
- Renouvellement partiel du Comité Directeur,
- Compte rendu sportif de la saison 2017 / 2018, et palmarès,
- Intervention du représentant de la Ville de JOUE LES TOURS et des personnalités présentes,
- Questions diverses.

ACCUEIL

Le Président Christophe RIEANT ouvre l'assemblée à 18 h 15, souhaite la bienvenue à l'assistance et accueille :

- Mr Bernard HUMBLLOT, Maire Adjoint aux sports de la ville de JOUE LES TOURS,
- Mr Mohamed MOULAY, Vice Président délégué aux Sports de la Région CENTRE VAL DE LOIRE,
- Mr Michel SAUGET, Président de la Ligue de Natation Centre Val de Loire,
- et Mr Philippe ROUSSEAU, Président du Comité Départemental de Natation FFN.

Il excuse Mr Philippe BRIAND, Président de TOURS METROPOLE, Mr Pierre-Henri LAVERAT, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif d'Indre et Loire, et le président du Conseil Départemental d'Indre et Loire Touraine, retenus par d'autres engagements,

Puis il propose à l'assemblée d'aborder les différents points de l'ordre du jour,

1 = RAPPORT MORAL du PRESIDENT

Le Président Christophe RIEANT présente son rapport moral (annexé au présent procès verbal) et précise notamment qu'il a du arrêter ses fonctions dans un contexte difficile et que l'avenir du club se dessine avec le renouvellement du comité directeur, et à plus court terme, le recrutement d'un salarié à temps plein.

Il laisse à Jean-Louis BERAUDY, directeur sportif, le bilan sportif, et à Roger CLENET, trésorier le bilan financier, et explique ce que fait le club.

Il explique que le fil conducteur du club reste l'enfant.

Il rappelle qu'il a été constaté en France en 2018 1 800 noyades (900 en 2015), dont 400 d'enfants de moins de 19 ans, et notamment 10 décès en région Centre en août 2018. Il rappelle l'importance de savoir nager, l'urgence de l'enjeu, et regrette qu'il soit opposé au club pour l'attribution de lignes d'eau la mauvaise humeur de quelques retraités,

Il précise que le club a permis la saison dernière à 44 enfants d'obtenir le « sauv'nage » grâce au dispositif « J'Apprends à Nager » qui est gratuit pour les plus défavorisés (dont les familles ne pouvant payer des cours de natation). Il s'agit d'une mission de service public.

Il aborde aussi la formation des éducateurs : la majeure partie des personnels de Bulle d'O et de la piscine du Lac ont été formés au club, et de nombreux jeunes du club s'investissent dans la formation de sauveteur.

Le 2^{ème} axe de travail du club est la compétition et la recherche de la performance : 50 % des nageurs se lance vers la compétition.

Il déplore que la rentabilité de Bulle d'O soit opposée au club et craint que le manque de lignes et de créneaux horaires n'amènent le club à réduire sa capacité et à régresser dans les classements nationaux.

Il rappelle aussi le projet de JAN pour les enfants qui ont un handicap lourd, qui est pourtant une priorité nationale.

Le club a presque 50 ans, alors les équipes municipales changent. Quel poids aura le club si la gestion est reprise par une métropole ?

Il explique qu'il a donné sa démission du poste de Président pour montrer que le club n'accepte pas tout sans réagir.

Il se félicite des candidatures reçues pour le renouvellement du comité directeur, nécessaire pour remplacer certains membres qui arrêtaient après de nombreuses années de bénévolat et apporter de nouvelles idées.

Il remercie tous ceux qui ont accompagné le club sur le plan financier ou matériel, et notamment l'agence de JOUE LES TOURS de la BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE pour la prise en charge de l'impression du calendrier et les « bulles » qui clôtureront la réunion...

Le Président remercie enfin tous les bénévoles et les partenaires qui aident le club.

Magali JOURDAIN, Vice Présidente, met aux voix l'adoption du rapport moral du Président :

Vote contre : 0, abstention : 0,

➤ **DECISION = Le rapport moral du Président est adopté.**

(Décision prise à l'unanimité)

Puis le Président propose à l'assemblée de modifier l'ordre du jour et de donner la parole à Mr HUMBLLOT qui est attendu ensuite à l'assemblée générale d'un autre club sportif.

2 = INTERVENTION de Mr Bernard HUMBLLOT

Le Président Christophe RIEANT donne donc la parole à Mr Bernard HUMBLLOT, Maire adjoint de JOUE LES TOURS en charge des sports.

Mr HUMBLLOT présente d'entrée les excuses de Monsieur le Maire, retenu par d'autres engagements.

Il rappelle la notoriété du club acquise tout autour de JOUE LES TOURS, et les compétitions organisées à JOUE.

Il apprécie le dynamisme du club avec de bons résultats, et une participation aux Championnats de Nationale 2, et rappelle que les labels témoignent de la qualité du club. Le classement du club est la fruit du travail des nageurs et des entraîneurs, et il valorise l'image de la ville de JOUE LES TOURS.

Mr HUMBLLOT rappelle que le club demande plus de créneaux horaires. Il explique qu'il faut répartir ces créneaux pour donner satisfaction à tout le monde, mais la ville est prête à dialoguer et certaines difficultés ont pu être aplanies. Il ne faut pas cependant que le club soit trop gourmand, car il faut partager avec les autres clubs et associations, les collèges et lycées, et le public. Il rappelle que le coût de fonctionnement de Bulle d'O sur 1 an s'élève à 1,5 millions d'euros avec un déficit d'un million d'euros : la ville ne peut donc pas se passer du public. Il rappelle aussi que les dotations de l'Etat aux collectivités locales diminuent depuis plusieurs années.

Il sait que les adhérents ont été alertés par le courrier du Président de la fermeture de la piscine Jean Bouin et, notamment des délais de réaction de la municipalité. Il explique que la piscine Jean Bouin a été fermée d'abord pour des raisons de sécurité (après la chute d'un morceau de béton), puis car la qualité de l'eau n'était pas garantie. Cette piscine a été maintenue en activité malgré son ancienneté, mais ne peut plus être réhabilitée.

La ville fait pour le mieux. Il est conscient des imperfections de Bulle d'O, notamment la capacité des gradins trop réduite pour les compétitions.

Il remarque aussi que la situation financière du club est saine, grâce à une gestion rigoureuse.

Il confirme que la ville continuera à soutenir le club et précise qu'à la subvention financière, il faut ajouter les subventions indirectes constituées par la valorisation des équipements mis gratuitement à la disposition du club. La ville veut soutenir le tissu associatif, et le budget des subventions a augmenté de 1 % en 2018,

Il note encore que le club est toujours ambitieux, et mène une politique volontariste sur l'intégration et la compétence. Il félicite le président et l'équipe pour les actions menées, spécialement vers les jeunes et moins jeunes, et la santé, et conclut son propos en remerciant le Président pour tout ce qu'il a fait pour le club,

Le Président Christophe RIEANT remercie Mr HUMBLLOT pour son intervention et demande à l'assistance s'il y a des questions.

Un certain nombre de parents de nageurs interviennent et posent des questions :

- sur les difficultés rencontrées en juin 2018 lors de la fermeture de la piscine Jean Bouin, pour maintenir les entraînements en pleine période de compétitions importantes,
- sur les difficultés de réorganisation du planning du club en octobre 2018 après la fermeture définitive de la piscine Jean Bouin,
- sur le manque de créneaux horaires attribués au club (certains groupes ayant dû réduire le nombre de séances)
- sur la difficulté de faire nager de très jeunes enfants en bassin extérieur en hiver,
- sur les solutions qui pourraient être apportées par la ville pour que le club puisse continuer l'ensemble de ses activités.

Mr HUMBLLOT apporte quelques éléments de réponses aux parents intervenants, mais ceux-ci ne se montrent pas satisfaits des réponses apportées.

Mr HUMBLLOT remercie le club de l'avoir invité, et Christophe RIEANT le remercie pour son intervention. Mr HUMBLLOT quitte la séance en raison d'une autre assemblée générale.

Puis le Président propose à l'assemblée de reprendre les différents points de l'ordre du jour.

3 = APPROBATION du PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du 1er décembre 2017

Gérard BENARD, secrétaire, reprend les points principaux du procès-verbal de l'assemblée générale du 1er décembre 2017 dont une copie a été adressée à tous les adhérents avec la convocation.

Il demande à l'assemblée s'il y a des questions ou observations.

En l'absence de questions ou observations, le Président met aux voix l'adoption de ce procès verbal :

Vote contre : 0, abstention : 0,

- **DECISION** = Le procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} décembre 2017 est adopté.
(Décision prise à l'unanimité)

4 = RAPPORT FINANCIER du TRESORIER, COMPTE D'EXPLOITATION ET DE RESULTAT, et BILAN de l'exercice clos le 31 août 2017

Le Président passe la parole à Roger CLENET, Trésorier, qui présente son rapport financier en s'appuyant sur un diaporama « Powerpoint »©.

Il présente d'abord succinctement la structure du club, son fonctionnement et son classement :

- 2^{ème} club d'Indre et Loire, sur 7
- 5^{ème} club de la Région Centre, sur 43
- 108^{ème} club national, sur 965
- 301 licenciés (de 6 à 70 ans...), 104 nageurs classés

Il insiste sur l'importance du bénévolat effectué par les dirigeants, officiels et bénévoles du club, qui représente plus de 4 000 h de travail par an (soit sur la base du SMIC plus de 60 000,00 €, ou 2,5 équivalents temps plein), et précise que si le club devait rémunérer des salariés pour faire ce travail, la cotisation devrait être augmentée d'au moins 200,00 €. Il lance un appel aux parents et adhérents présents pour qu'ils s'investissent plus dans le fonctionnement du club.

Le trésorier aborde ensuite la trésorerie du club

• **Compte d'exploitation et de résultat 2017-2018**

Il présente ensuite le compte d'exploitation et de résultat de l'exercice 2016/2017, et le commente :

o Recettes

Le nombre d'adhérents était de 301 et les cotisations se sont élevées à 60 677,00 €

- La ville de JOUE LES TOURS a maintenu la subvention de fonctionnement à 17 000,00 € auxquels s'ajoutent 2 000,00 € accordés par TOURS METROPOLE.
- Le Conseil Départemental d'Indre et Loire a accordé une subvention de 1 600,00 €.
- Le CNDS a accordé une subvention de 3 900,00 €, notamment pour les actions de natation adaptée santé prévention, et l'opération nationale « J'apprends à Nager » .

Les participations aux déplacements ont été sensiblement diminuées en raison notamment des lieux de compétitions et de l'absence de stage club.

o Dépenses

Le poste Matériel est réduit, le minibus étant en classe II « Immobilisations ». Son utilisation (acquisition, emprunt, assurance...) est déficitaire d'au moins 3 000,00 € en année pleine par rapport à la location.

Il n'a pas été organisé de stage pour des raisons financières (un stage représente entre 11 000,00 et 12 000,00 € de dépenses) et pour compenser au moins partiellement la situation déficitaire de l'exercice précédent.

La masse salariale (48 300,00 €) a augmenté avec la création d'un emploi à temps plein nécessité par la démission de plusieurs entraîneurs, et le poste « formations continues » proposées aux salariés a augmenté.

o Résultat

Le résultat comptable est excédentaire de 22 797,44 €.

Cet excédent, après deux années de déficit important, s'explique notamment par :

- la localisation des compétitions régionales (moins de déplacements et hébergements,
- l'absence de stage club (entre 11 et 12 000,€),
- la présence dans le passif de la saison précédente d'une facture de la Ville de JOUE LES TOURS parvenue très tardivement (+ 2 680,00 €),
- et la majoration des subventions du Conseil Départemental (+ 300,00 €), du CNDS (+ 1 500,00 €), et l'obtention des aides à l'emploi du CNDS Emploi et de la REGION CENTRE VAL DE LOIRE (dispositif Cap Asso).

Le trésorier rappelle que ces aides sont provisoires et diminuent régulièrement. Il convient donc de sécuriser la situation financière du club pour pérenniser l'emploi.

Il ajoute que le club a subi un contrôle URSSAF qui n'a fait aucune observation, et a même accordé une restitution pour un trop versé.

• **Bilan au 31 août 2018**

Le bilan constate notamment :

- L'amélioration notable de la trésorerie disponible (qui couvre environ 3 mois de fonctionnement (minimum prudent...))
- La comptabilisation du solde non encore utilisé de la subvention Région Centre (parallèlement à l'amortissement du minibus), et le versement anticipé de la 2^{ème} annuité de la subvention du CNDP Emploi (en produit constaté d'avance).

Le trésorier présente enfin des statistiques sur les 10 dernières années, et remercie la ville de JOUE LES TOURS, TOURS METROPOLE, le CONSEIL DEPARTEMENTAL d'INDRE ET LOIRE, la Région CENTRE VAL DE LOIRE, le CNDP et les partenaires locaux pour leur soutien.

5 = RAPPORT des Contrôleurs aux Comptes

Stéphane OGIER présente le rapport de contrôle des comptes duquel il résulte :

- que les contrôleurs aux comptes désignés par l'assemblée générale du 1^{er} décembre 2016 (Francine MARCHEAU, Jean-Louis FERRIE et lui même) se sont réunis avec le trésorier le 15 novembre 2018 au bureau du Club pour examiner les comptes de l'exercice, vérifier les pièces et justificatifs présentés par le Trésorier, et qu'ils ont obtenu chaque fois qu'ils le souhaitent les précisions, justifications et explications utiles,
- qu'ils ont fait quelques suggestions techniques pour une meilleure compréhension des comptes,
- qu'ils ont constaté dans l'inventaire des stocks, des équipements vestimentaires acquis en 2011, 2013 et 2015 qui ne correspondent plus à la ligne actuelle et ne peuvent plus être vendus, et ont suggéré au Trésorier de comptabiliser en charges une « Provision pour dépréciation du stock » pour la valeur de ces équipements
- qu'ils ont constaté la bonne tenue des livres et comptes de l'exercice clos le 31 août 2018 et n'ont émis aucune réserve.

Il propose donc à l'assemblée d'approuver ces comptes, et de donner quitus et décharge au Trésorier pour l'exercice 2017/2018.

6 = APPROBATION du RAPPORT FINANCIER du TRESORIER, du COMPTE DE RESULTAT et du BILAN

Le Président Christophe RIEANT propose donc à l'assemblée d'approuver le compte rendu financier, le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2017 / 2018, et de donner quitus à Roger CLENET, Trésorier :

Vote contre : 0, abstention : 0,

- **DECISION = Le rapport financier, le compte d'exploitation, et le bilan de l'exercice 2017-2018 sont adoptés, et quitus et décharge sont donnés à Roger CLENET, Trésorier.**

(Décision prise à l'unanimité)

Le Trésorier remercie l'assemblée et les contrôleurs aux comptes.

Christophe RIEANT rappelle que les clubs sportifs sont contrôlés régulièrement, notamment par l'URSSAF.

7 = PROJET DU CLUB et BUDGET PREVISIONNEL 2018-2019

Le Trésorier reprend son exposé. Il détaille et explique le coût de certains déplacements (pour une compétition inter régionale). Il remercie la ville de JOUE LES TOURS, le Conseil Départemental d'INDRE ET LOIRE, la Région CENTRE VAL DE LOIRE et le CNDP pour leur soutien permanent au fonctionnement du club.

Puis il présente le budget prévisionnel du Club pour la saison 2018/2019 et en explique les principaux postes, ce budget étant voulu « raisonnable » compte tenu de la situation financière tendue.

Le trésorier précise notamment :

- que les recettes prévues de cotisations sont basées sur la stabilité du nombre d'adhérents, alors que les difficultés de fonctionnement rencontrées la saison écoulée et ce début de saison ont entraîné une baisse significative du nombre d'adhérents (environ 40 adhérents en moins, soit près de 8 500,00 € de recettes de cotisations en moins)
- qu'il a déjà reçu des demandes d'annulations en raison des changements intempestifs de planning.
- et que les dépenses tiennent compte de la création d'un emploi à temps plein. Les finances du club requièrent donc encore une vigilance particulière pour se maintenir à l'équilibre.

Après cet exposé, le Président met aux voix le budget prévisionnel 2018-2019 :

Vote contre : 0, abstention : 0,

- **DECISION = Le budget prévisionnel 2018-2019 est adopté.**

(Décision prise à l'unanimité)

8 = Fixation des COTISATIONS pour la saison 2019 / 2020

Le Président explique que les cotisations sont fixées une année à l'avance.

Il précise que le club organisera cette année un stage, dont l'utilité n'est plus à démontrer pour la préparation des nageurs aux compétitions importantes de fin de saison.

Il indique aussi que le club a obtenu cette année une subvention CNDP Emploi étalée sur 4 ans : il sera versé 10 000,00 € cette année (déjà encaissé), et les versements seront dégressifs les 3 années suivantes.

Le Trésorier présente un rapide comparatif des cotisations appelées par différents clubs de natation et d'autres sports de la région et d'autres villes, cotisations qui vont de 230,00 € à 410,00 €, alors qu'elle n'est au Club que de 210,00 € pour l'année en cours (soit 232,00 € à 260,00 € licence incluse selon le groupe).

Le Président reprend la parole et explique que le comité directeur propose, après la revalorisation importante de la saison écoulée, de maintenir la cotisation « club » au même niveau et de la fixer pour 1 nageur à 210,00 €, avec une réduction progressive pour chacun des nageurs de la même famille à partir du 2ème, le tout selon le barème suivant :

• **Cotisation pour les nageurs :**

Nombre de nageurs	Cotisation de base	2 ^{ème} nageur (-5,00 €)	3 ^{ème} nageur (- 10,00 €)	4 ^{ème} nageur (- 15,00 €)	TOTAL cotisation
1	210,00 €				210,00 €
2	210,00 €	205,00 €			415,00 €
3	210,00 €	205,00 €	200,00 €		615,00 €
4	210,00 €	205,00 €	200,00 €	195,00 €	810,00 €

La cotisation comprend un droit d'adhésion de 40,00 € et une participation au fonctionnement du club
Le montant de la licence 2019-2020 ne sera connu qu'ultérieurement et devra être ajouté.

Le Président ouvre la discussion puis, personne ne souhaitant intervenir, le Président propose à l'assemblée d'approuver le barème de cotisations 2019 / 2020 présenté ci-dessus :

Vote contre : 0, abstention : 0,

- **DECISION = Contre : 0, Abstention : 0 = la cotisation de base pour la saison 2019-2020 est fixée à 210,00 € (hors licence) pour le 1^{er} nageur, avec dégressivité à partir du 2^{ème} nageur, le barème ci-dessus des cotisations est adopté.**

(Décision prise à l'unanimité)

9 = INTERVENTION des INVITES

Le Président Christophe RIEANT donne la parole aux personnalités invitées.

• **Intervention de Mr MOULAY, Vice Président de la Région Centre Val de Loire, en charge des sports**

Mr MOULAY se présente et explique qu'outre sa fonction de vice président de la Région Centre Val de Loire, il est aussi conseiller municipal d'opposition à JOUE LES TOURS, et père de 2 nageuses adhérentes du club.

Il aborde la baisse des subventions de l'Etat pour les collectivités publiques (depuis 2008), et rappelle que les régions doivent baisser leurs dépenses, sinon elles supporteront des pénalités.

Il pense qu'il y a un manque d'anticipation et un déficit de volonté de l'Etat, le budget du sport de l'Etat ayant diminué de moitié en 10 ans. Le sport est en crise, et il faut que tous prennent leurs responsabilités et la mesure des difficultés. Il rappelle aussi le décès récent d'un jeune sportif de JOUE LES TOURS.

Il rappelle que les formations ont été refondues, mais que cela n'a pas apporté de solution. Il cite notamment le CREPS qui forme les jeunes et constate qu'il n'y a plus suffisamment de jeunes attirés par la formation de maître nageur, La natation est donc en crise.

Il a rencontré très récemment les dirigeants de la FFN à PARIS, à l'occasion du salon des Maires. Il pense qu'il faut que les pouvoirs publics et collectivités prennent la mesure de ce que font les clubs notamment dans les zones et quartiers difficiles.

• **Intervention de Michel SAUGET, Président de la Ligue du Centre de Natation, ancien Vice Président de la Fédération Française de Natation**

Michel SAUGET regrette que Mr HUMBLLOT ait du quitter l'assemblée pour une autre Assemblée générale, car il aurait aimé pouvoir échanger avec lui.

Le club est la base du fonctionnement du sport. Il félicite les nageurs pour leurs performances, et remercie particulièrement les bénévoles, en rappelant que sans eux rien n'est possible.

Il a lu le projet du club et le trouve exceptionnel, car il est rare d'en trouver d'aussi complets.

Le club se maintient depuis de nombreuses années au 5^{ème} niveau régional, et félicite pour cela Jean-Louis BERAUDY, le directeur sportif et les entraîneurs.

Il rappelle que pour toutes les actions à mener, il faut des moyens matériels et financiers.

Il se félicite que la ville a fait le choix de gérer la piscine en régie et non en DSP (délégation de service public) et de donner un nom aux bassins (bassin extérieur : « Jean-Louis BERAUDY », et bassin intérieur : « Muriel HERMINE »). Il regrette que le club soit maintenant en difficulté pour continuer ses activités.

- **Intervention de Philippe ROUSSEAU, Président du Comité Départemental de Natation d'Indre et Loire**

Philippe ROUSSEAU rappelle que les clubs ne peuvent fonctionner sans bénévoles.

Il regrette que la baisse des moyens financiers entraîne une diminution d'activité et craint que si l'on supprime les moyens, il n'y ait plus de sportifs de haut niveau.

10 = DESIGNATION DES CONTROLEURS AUX COMPTES

Le Président sollicite les contrôleurs aux comptes pour qu'ils poursuivent leur mission, ce qu'ils acceptent, et demande à l'assemblée que d'autres personnes se proposent pour compléter l'équipe : aucun candidat ne se déclare.

Le Président demande donc à l'assemblée de désigner Mme Francine MARCHEAU, Mr Jean-Louis FERRIE, et Mr Stéphane OGIER comme contrôleurs aux comptes pour l'exercice 2018-2019, et met aux voix leur nomination :

Vote contre : 0, abstention : 0,

➤ **DECISION = Mme Francine MARCHEAU, Mr Jean-Louis FERRIE, et Mr Stéphane OGIER sont élus à l'unanimité contrôleurs aux comptes pour une durée d'un an (exercice 2018-2019).**
(Décision prise à l'unanimité)

11 = RENOUVELLEMENT PARTIEL DU COMITE DIRECTEUR

Le Président rappelle :

- que le Comité Directeur est composé (*article 6 des statuts*) de 12 membres élus pour 4 ans, et renouvelables par moitié tous les 2 ans.
- que lors des assemblées de 2006, 2008, 2010, 2012, 2014 et 2016 tous les postes n'ont pas été pourvus,
- que depuis l'assemblée générale du 25 novembre 2016, 4 membres du Comité directeur ont démissionné
- que le Comité Directeur ne comprend actuellement que 6 membres, dont 3 sont sortants :

Membres sortants en 2018 (élus en 2014)

BENARD	Marie-Paule	Secrétaire adjointe (démissionnaire)
BERAUDY	Jean-Louis	Membre
CLENET	Roger	Trésorier
FAYOLLE	Michel	Membre (démissionnaire)
MESLET	Thierry	Membre (démissionnaire)
RIEANT	Christophe	Président

Membres sortants en 2020 (élus en 2016)

BENARD	Gérard	Secrétaire
JOURDAIN	Magali	Vice Présidente
SELIG	Françoise	Membre
BRETONNIERE	Marie-Odile	Membre (démissionnaire)

- que les 3 membres sortants en 2018 se représentent.
- que 6 postes sont donc à pourvoir

Le Président rappelle que le fonctionnement de l'association repose sur une équipe trop restreinte qu'il est indispensable d'étoffer et de renouveler.

Il se félicite que plusieurs nageurs et parents de nageurs se soient inquiétés de cette situation et aient accepté de se porter candidats et il les remercie chaleureusement. Il s'agit de :

- Loïc GUILPAIN, (nageur, groupe Régional Adultes)
- Emmanuelle HAMAR (maman de Vianney, groupe Elite)
- Nicolas HAMELIN (nageur, groupe Elite),
- Jérémie HERAULT (nageur, groupe Régional Adultes)
- Nicolas LELARGE (nageur, groupe Maîtres)
- Aurélie THOMAS (maman de Flavie, groupe Elite, et Emma, groupe Régional Juniors)

Le Président demande à l'assemblée de désigner deux scrutateurs pour procéder au dépouillement du vote : Marc STRENS, et Tess BEDU sont nommés scrutateurs,

Le Président propose donc à l'assemblée l'élection des 9 candidats, savoir :

BERAUDY	Jean-Louis	(sortant)	HERAULT	Jérémie	
CLENET	Roger	(sortant)	LELARGE	Nicolas	
GUILPAIN	Loïc		RIEANT	Christophe	(sortant)
HAMAR	Emmanuelle		THOMAS	Aurélie	
HAMELIN	Nicolas				

Le vote a lieu, et après dépouillement par les scrutateurs, le Président déclare qu'ont obtenu :

BERAUDY	Jean-Louis	100 voix	HERAULT	Jérémie	 97 voix
CLENET	Roger	95 voix	LELARGE	Nicolas	 97 voix
GUILPAIN	Loïc	95 voix	RIEANT	Christophe	 97 voix
HAMAR	Emmanuelle	97 voix	THOMAS	Aurélié	 97 voix
HAMELIN	Nicolas	95 voix			

- **DECISION** : Jean-Louis BERAUDY, Roger CLENET, Loïc GUILPAIN, Emmanuelle HAMAR, Nicolas HAMELIN, Jérémie HERAULT, Nicolas LELARGE, Christophe RIEANT et Aurélié THOMAS sont élus membres du Comité Directeur.

12 = COMPTE RENDU SPORTIF de la saison 2017/2018, et PALMARES

Jean-Louis BERAUDY présente le bilan sportif du club (annexé aux présentes) et explique le classement du club sur les 6 dernières années : le club obtient de bons résultats et se maintient globalement,

La saison a été difficile pour le fonctionnement du club.

Il y a deux ans le club avait un nageur au championnat du Monde Elite, et un autre aux championnats du Monde des Maîtres.

Il présente le classement du club et le commente sur les 10 dernières années

Il appelle ensuite les nageurs qui ont marqué la saison du club et cite leur palmarès :

- Jérémie HERAULT, qui nage en eau libre et part dans quelques jours à une compétition internationale au MAROC
- Maëlle DAVID, Championnat de France Elite
- Loïc GUILPAIN, Championnat de France des Maîtres,
- Antoine SIMON
- Arthur PICHOT
- Claire BREDIT
- Flavie THOMAS
- Camille MERIOT,
- Nicolas HAMELIN
- Inès BECQUET

Il rappelle aussi les jeunes nageurs qui ont passé les tests de l'ENF.

Il aborde les valeurs du club, avec le label de Club Formateur, l'expertise pour l'accueil et les résultats, la reconduction du label NFS, et leurs valeurs sociales.

Le club est agréé pour la formation des cadres et accueille des stagiaires en formation. Flavie THOMAS est en formation BF 2 après avoir obtenu le BF 1, Julie JOURDAIN, Laura HAMELIN, Achille MILLET, qui se forment en BF 1, et Raphaël CAYRE qui a obtenu le BP JEPS, est salarié à Bulle d'O, et au club,

Il félicite Julie LEBouc, entraîneur, et la remercie pour la grande qualité de son encadrement et son investissement pour la vie du club. Il remercie aussi Clément LAXENAIRE qui a quitté le département pour son activité professionnelle, Magali JOURDAIN,

Il rappelle que le club est membre participant des instances fédérales de la FFN.

Il remercie le club des Enfants de Neptune de TOURS pour leur accueil à la piscine BOZON (bassin de 50 m), et pour la mutualisation de certains déplacements et activités, et également tous les entraîneurs qui travaillent tout au long de l'année.

Il explique qu'il a annoncé au comité directeur que la saison en cours sera pour lui la dernière année comme entraîneur.

Il regrette que le projet d'accueil un groupe de sport adapté, qui est en attente de disponibilité de ligne d'eau et de créneau horaire.

13 = QUESTIONS DIVERSES

13 – 1 – FORMATION

Magali JOURDAIN souhaite mettre en valeur les jeunes qui s'engagent dans les formations pour encadrer et entraîner. Elle présente le cursus des formations, avec un diaporama « Powerpoint »©, et explique que dès 14 ans, les jeunes peuvent aider le club (comme assistant club), puis passer le brevet fédéral BF 1 à 15 ans, et le BF 2 à 16 ans. Ce dernier offre une passerelle vers le diplôme de Maître nageur sauveteur et le BP JEPS activités aquatiques, qui permettent ensuite d'assurer des surveillances et offre aux jeunes des possibilités de travail notamment pour les vacances.

Le Président remercie les nageurs qui ont obtenus ces diplômes et les récompense, ainsi que Raphaël CAYRE qui a aidé et s'est investi pendant qu'il était en stage de formation et entraîne maintenant plusieurs groupes..

12 – 2 = COUPE DE NOEL

Le Président précise que cette année, la traditionnelle Coupe de Noël (fête du club) aura lieu le dimanche 16 décembre 2018 à la Piscine Bulle d'O, et invite les nageurs à venir nombreux avec leur famille : tous les nageurs présents seront récompensés, et des animations sont prévues.

Le Président demande à la salle s'il y a encore des questions ou interventions et il propose aux enfants et nageurs de venir au pied de l'estrade pour la photo souvenir.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le Président RIEANT lève la séance à 21 h 20, remercie les participants et les intervenants pour leur présence et leur participation, et les invite à partager le « verre de l'amitié »

Le Président, Christophe RIEANT

Le secrétaire de séance, Roger CLENET,

JOUE NATATION - COMPTE de RESULTATS

Saison Sportive (exercice comptable) du 01 09 2018 au 31 08 2019 (rappel exercice 2017/2018)

CHARGES (inclus charges à payer)		2018-2019	2017-2018	PRODUITS (inclus produits à recevoir)		2018-2019	2017-2018
60	ACHATS			70	VENTE DE PRODUITS marchandises, PREST. SERVICE		
6040	Achats Etudes et Prest Services	897,88 €	1 575,04 €	7060	Prestations de services	0,00 €	0,00 €
6060	Achats non stockés mat prem.	0,00 €	0,00 €	7070	Vente de Marchandises (articles)	945,20 €	1 383,00 €
6061	Fournit. non stockables (Carbur.)	0,00 €	0,00 €	7083	Produits des activités annexes	0,00 €	85,93 €
6063	Fournit matériel petit équipement	3 354,20 €	2 757,70 €				
6068	Autres fournitures secrétariat	922,92 €	1 008,50 €				
	Total des achats	5 175,00 €	5 341,24 €		Total des Ventes et Prestations	945,20 €	1 468,93 €
61	SERVICES EXTERIEURS			74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
6110	Sous traitance (Etapas Ville Joué)	0,00 €	0,00 €	74101	Etat : CNDS actions	1 400,00 €	3 900,00 €
6130	Locations	0,00 €	0,00 €	74102	Etat : CNDS emploi	10 000,00 €	12 000,00 €
6150	Entretien et réparations	2 184,02 €	790,26 €	74411	Région Centre Val de Loire	0,00 €	0,00 €
61601	Assurance multirisque	313,04 €	306,34 €	74412	Region Ctre VL Cap Asso (emploi)	6 000,00 €	6 000,00 €
61602	Assurance transport (minibus)	1 246,90 €	1 272,50 €	7442	Département : 37 Touraine	1 600,00 €	1 600,00 €
	Total des Services Extérieurs	3 743,96 €	2 369,10 €				
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			7443	Commune : JOUE LES TOURS	17 000,00 €	17 000,00 €
6226	Rémun. Interméd. Honoraires	0,00 €	0,00 €				
6234	Récompenses, Publicité, public.	180,20 €	769,84 €	7444	Cté Agglo : TOURS METROPOLE	2 000,00 €	2 000,00 €
6251	Déplacements compét. missions	17 930,65 €	16 462,02 €				
62511	Location Minibus	1 093,33 €	1 253,52 €	7460	Organismes sociaux	0,00 €	0,00 €
62512	Péages carburant Indemnités kilom	4 216,01 €	4 000,07 €				
62513	Hébergements et repas	12 621,31 €	11 208,43 €	7461	Fédération FFN	1 303,03 €	1 745,57 €
6260	Frais Poste Télécommunications	561,71 €	529,61 €	7462	Fonds Européens	0,00 €	0,00 €
6270	Services bancaires et autres	214,54 €	239,22 €	7418	ASP	0,00 €	0,00 €
	Total des autres Services Extér.	18 887,10 €	18 000,69 €	7470	Autres subventions	0,00 €	0,00 €
63	IMPOTS et TAXES				S/total subventions publiques	38 000,00 €	42 500,00 €
6311	Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €	0,00 €		Total des Subventions d'exploit.	39 303,03 €	44 245,57 €
6350	Autres Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €				
	Total Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	75	AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE		
64	CHARGES DE PERSONNEL			75601	Cotisations reçues des parents	56 462,15 €	52 957,30 €
6410	Rémunératon des personnels	32 339,38 €	31 762,90 €	75602	Pass. Loisirs CAF et Ville	1 040,00 €	835,00 €
6450	Charges Sociales	13 686,45 €	14 281,56 €	75603	ANCV Chq Vac. et Coup. Sports	5 345,00 €	6 885,00 €
6480	Autres chges de personnel form.	4 575,07 €	2 290,88 €		Total des cotisations reçues	62 847,15 €	60 677,30 €
	Total Charges de Personnel	50 600,90 €	48 335,34 €	75801	Participation déplacements	7 657,00 €	5 453,00 €
65	AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE			75802	Dons bénévoles	39,00 €	1 762,00 €
65801	Remboursement de cotisations	0,00 €	0,00 €	75803	Partenaires	904,80 €	900,00 €
65802	Licences FFN	9 837,00 €	10 769,40 €	75809	Autres produits divers	4 261,20 €	5 100,63 €
65803	Engagements compétitions	5 627,55 €	5 942,10 €		Total des autres Produits de Gest. Cour.	75 709,15 €	73 892,93 €
65804	Stages (héberg, activités)	6 744,04 €	226,35 €	76	PRODUITS FINANCIERS	233,86 €	111,92 €
				77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €
65809	Autres charges gestion courante	1 930,36 €	1 930,36 €		REPRISES sur AMORTISSEMENTS et PROVISIONS	1 861,44 €	1 861,44 €
	Total Autres Charges Gest. Cour.	24 138,95 €	18 868,21 €	781	Reprise sur provision		
66	CHARGES FINANCIERES	3,61 €	65,40 €	782	Reprise sur subv Rég Centre VL	1 861,44 €	1 861,44 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES Pén.	289,60 €	411,00 €				
68	DOTATION aux AMORTISSEMENTS	5 231,80 €	5 631,02 €	79	TRANSFERT DE CHARGES	0,00 €	0,00 €
	SOUS TOTAL DES CHARGES	108 070,92 €	99 022,00 €		SOUS TOTAL DES PRODUITS	118 052,68 €	121 580,79 €
603	Variation stock équip. Vestim.	2 400,70 €	-238,65 €				
86	EMPLOI des CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			87	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES en NATURE		
8610	Secours en nature			8710	Dons en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	0,00 €	8720	Prestations en nature		
8640	Personnel bénévole	57 781,55 €	60 422,98 €	8740	Bénévolat	57 781,55 €	60 422,98 €
	Total Emploi Contrib. en nature	57 781,55 €	60 422,98 €		Total des Contributions volontaires en nature	57 781,55 €	60 422,98 €
	TOTAL DES CHARGES	168 253,17 €	159 206,33 €		TOTAL DES PRODUITS	175 834,23 €	182 003,77 €
	RESULTAT	7 581,06 €	22 797,44 €				
	TOTAL GENERAL (= total produits)	175 834,23 €	182 003,77 €				

JOUE NATATION

BILAN au 31 août 2019

ACTIF								PASSIF	
Patrimoine de l'association								Ressources financières de l'association	
				Amortissements			Exercice N		Exercice N
				Taux	Prorata	Montant	31 08 2019		31 08 2019
ACTIF IMMOBILISE								FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	
Immobilisations incorporelles								Fonds propres associatifs : Report à nouveau	38 258,64 €
Minibus Peugeot Expert Teepee DM 665 ZD	13/01/2015	26 159,00 €	6 975,73 €	20%	100%	5 231,80 €	1 743,93 €		
Copieur imprimante Canon 2018	02/04/2010		0,00 €				0,00 €		
Ordinateur portable Asus	20/11/2009		0,00 €				0,00 €		
Ordinateur bureau Asus Cool Master Elite 342	27/08/2013	966,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €		
Disque dur WD vélociraptor	15/07/2011	179,99 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €		
Mobilier de bureau	diverses		0,00 €				0,00 €		
Matériel de Musculation	diverses		0,00 €				0,00 €		
							0,00 €		
Total Immobilisations corporelles							1 743,93 €	Résultat de l'exercice	7 581,06 €
Immobilisations financières et créances rattachées							0,00 €	Autres fonds associatifs : subvention d'investissement Région Centre VL (reliquat)	620,48 €
Total actif immobilisé							1 743,93 €	Total fonds associatifs et réserves	46 460,18 €
ACTIF CIRCULANT								DETTES	
Stocks								Emprunts et dettes accumulées	0,00 €
Stock d'équipements vestimentaires							1 328,97 €		
Total des stocks							1 328,97 €		
Créances									
Créances à recevoir (solde subv. Ville JOUE I TOURS)							4 000,00 €		
Créances à recevoir (subv. TOURS METROPOLE)							0,00 €	Fournisseurs et comptes rattachés	2 571,00 €
Créances à recevoir (Cté FFN 37 rembst licences JAN)							0,00 €	Produits à reverser (partenariat affecté pr particip Champts Monde Maîtres en Corée du sud)	500,00 €
Créances à recevoir (FFN aide labellisation)							0,00 €		
Total des créances							4 000,00 €		
Disponibilités / Trésorerie									
Banque Populaire Compte principal							15 091,70 €	Factures à payer	2 407,73 €
Banque Populaire Compte CB							3 745,94 €	Fiscales et sociales (cotis sociales à payer)	3 949,96 €
Banque Populaire Livret d'Epargne							36 792,28 €	Produits constatés d'avance :	
Crédit Agricole Touraine Poitou compte							100,00 €	subvention CNDP Emploi pr 2019-2020	7 500,00 €
Caisse Espèces							324,05 €	cotisations versées pour 2019-2020	238,00 €
Total des disponibilités							56 053,97 €		
Charges constatées d'avance (caution salle AG)							500,00 €		
Total actif circulant							61 882,94 €	Total dettes	17 166,69 €
TOTAL ACTIF							63 626,87 €	TOTAL PASSIF	63 626,87 €

JOUE NATATION - BUDGET PREVISIONNEL

Saison Sportive (exercice comptable) du 01 09 2019 au 31 08 2020 (rappel exécuté exercice N-1)

CHARGES (dont charges à payer)		2019-2020	2018-2019	PRODUITS (dont produits à recevoir)		2019-2020	2018-2019
60	ACHATS			70	Vente de Produits, Prestation de Service, Marchandises		
6040	Achats Etudes et Prest Services	1 700,00 €	897,88 €	7060	Prestations de services	3 000,00 €	0,00 €
6060	Achats non stockés mat prem.		0,00 €	7070	Vente de Marchandises (articles)	1 000,00 €	945,20 €
6061	Fournit. non stockables (Carbur.)	2 700,00 €	0,00 €	7083	Produits des activités annexes	1 275,00 €	0,00 €
6063	Fournit entret. Petit équipement	2 050,00 €	3 354,20 €				
6068	Autres fournitures	800,00 €	922,92 €				
	Total des achats	7 250,00 €	5 175,00 €		Total des Ventes et Prestations	5 275,00 €	945,20 €
61	SERVICES EXTERIEURS			74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
6110	Sous traitance générale	0,00 €	0,00 €	7410	Etat : CNDS	2 900,00 €	1 400,00 €
6130	Locations	380,00 €	0,00 €	7411	Etat : CNDS Emploi	19 500,00 €	10 000,00 €
6150	Entretien et réparations	700,00 €	2 184,02 €	7441	Région	0,00 €	0,00 €
61601	Assurance multirisque	490,00 €	313,04 €	74411	Région Cap Asso	14 000,00 €	6 000,00 €
61602	Assurance transport (minibus)	1 500,00 €	1 246,90 €	7442	Département 37 Touraine	1 800,00 €	1 600,00 €
	Total des Services Extérieurs	3 070,00 €	3 743,96 €				
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			7443	Commune / JOUE LES TOURS	20 700,00 €	17 000,00 €
6226	Rémun. Interméd. Honoraires	0,00 €	0,00 €				
6234	Publicité, publications, Récomp	750,00 €	180,20 €	7444	Cté Communes Agglo TOURS METROPOLE Val de Loire	2 300,00 €	2 000,00 €
6251	Déplacements missions	27 380,00 €	17 930,65 €				
62511	Location Minibus	3 280,00 €	1 093,33 €	7460	Organismes sociaux	0,00 €	0,00 €
62512	Péages Indemnités kilométriques	3 050,00 €	4 216,01 €				
62513	Hébergements et repas	21 050,00 €	12 621,31 €	7461	Fédération	550,00 €	1 303,03 €
6260	Frais Poste Télécommunications	700,00 €	561,71 €	7462	Fonds Européens	0,00 €	0,00 €
6270	Services bancaires et autres	1 450,00 €	214,54 €	7418	ASP	0,00 €	0,00 €
	Total des autres Services Extér.	30 280,00 €	18 887,10 €	7470	Autres subventions	1 000,00 €	0,00 €
63	IMPOTS et TAXES				<i>S/total subventions publiques</i>	61 200,00 €	38 000,00 €
6311	Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €	0,00 €		Total des Subventions d'exploit.	62 750,00 €	39 303,03 €
6350	Autres Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	75	AUTRES PRODUITS de GESTION COURANTE		
	Total Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	75601	Cotisations reçues	61 400,00 €	56 462,15 €
64	CHARGES DE PERSONNEL			75602	Pass. Loisirs CAF et Ville	900,00 €	1 040,00 €
6410	Rémunération des personnels	60 500,00 €	32 339,38 €	75603	ANCV Chq Vac. et Coup. Sports	7 100,00 €	5 345,00 €
6450	Charges Sociales	16 900,00 €	13 686,45 €		Total des cotisations reçues	69 400,00 €	62 847,15 €
6480	Autres charges de personnel	1 400,00 €	4 575,07 €	75801	Participation déplacements	17 725,00 €	7 657,00 €
	Total Charges de Personnel	78 800,00 €	50 600,90 €	75802	Dons bénévoles	500,00 €	39,00 €
65	AUTRES CHARGES de GESTION COURANTE			75803	Partenaires	0,00 €	904,80 €
65801	Remboursement de cotisations	550,00 €	0,00 €	75809	Autres produits divers	2 500,00 €	4 261,20 €
65802	Licences FFN	10 100,00 €	9 837,00 €		Total des autres Produits de Gest. Cour.	90 125,00 €	75 709,15 €
65803	Engagements compétitions	8 800,00 €	5 627,55 €	76	PRODUITS FINANCIERS	200,00 €	233,86 €
65804	Stages (héberg, activités)	11 950,00 €	6 744,04 €	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €
65809	Autres charges gestion courante	2 500,00 €	1 930,36 €		REPRISES sur AMORTISSEMENTS et PROVISIONS	1 750,00 €	1 861,44 €
	Total Autres Charges Gest. Cour.	33 900,00 €	24 138,95 €	78	Reprise sur provision		0,00 €
66	CHARGES FINANCIERES	550,00 €	3,61 €	782	Reprise sur subv Rég Centre VL		1 861,44 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	750,00 €	289,60 €				
68	DOTATION aux AMORTISSEMENTS	5 500,00 €	5 231,80 €	79	TRANSFERT DE CHARGES	0,00 €	0,00 €
	SOUS TOTAL DES CHARGES	160 100,00 €	108 070,92 €		SOUS TOTAL DES PRODUITS	160 100,00 €	118 052,68 €
	Variation stock équip. Vestim.		2 400,70 €				
86	EMPLOI des CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			87	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES en NATURE		
8610	Secours en nature			8710	Dons en nature		
8620	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	0,00 €	8720	Prestations en nature		
8640	Personnel bénévole	59 000,00 €	57 781,55 €	8740	Bénévolat	59 000,00 €	57 781,55 €
	Total Emploi Contrib. en nature	59 000,00 €	57 781,55 €		Total des Contributions volontaires en nature	59 000,00 €	57 781,55 €
	TOTAL DES CHARGES	219 100,00 €	168 253,17 €		TOTAL DES PRODUITS	219 100,00 €	175 834,23 €
	RESULTAT	0,00 €	7 581,06 €				